



Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français - comité Nord

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2015 à Tergnier

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Appel des délégués et distribution des bulletins de vote
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2014 à Lille
4. Rapport moral de l'exercice 2014
5. Trésorerie
 - a. Rapport financier 2014
 - b. Rapport des commissaires aux comptes
 - c. Budgets prévisionnels 2015 et 2016
 - d. Désignation des vérificateurs aux comptes
6. Communication
7. Rapports d'activités
 - a. Commissions spécialisées
 - b. Rapports annuels des associations
8. Questions diverses posées par les associations
9. Fixation du lieu de l'assemblée générale 2016
10. Élection des membres du comité UAICF Nord
11. Allocutions des personnalités
12. Remises des médailles et diplômes

Associations

Étaient présentes

CER Paris Nord

Club de l'amitié des cheminots de Creil-Nogent , Association artistique des chemins de fer français, Cercle de loisirs éducatifs de Chambly, Ciné-photo-club de Paris-Nord, Association culturelle Dom-Tom de Chambly et environs, Association des cheminots créoles de Paris-Nord, Harmonie de Chambly Moulin-Neuf, Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord, Cercle culturel des cheminots du Nord, Amis de l'Oise et du chemin de fer, Club Microfer de Paris-Nord, Club ferroviaire de Creil et environs.

CER Amiens

Cercle artistique des cheminots Saint-Quentinois, Club de bridge des cheminots d'Amiens, Échanges d'idées travaux et fantaisies, Motiv'Danse de Tergnier, Photo-club des cheminots d'Amiens Longueau, Association des modélistes d'Amiens-Longueau, Avenir musical des cheminots de Longueau, ARPDO & Rotonde 80, Audio-vidéo spectacles cheminots, Microfer Amiens, Association Ternoise de modélisme ferroviaire, Art et Déco d'Amiens, Microfer Tergnier Informatique et Photo, Les Magiciens d'Abord.

CER Nord-Pas-de-Calais

Société des arts graphiques d'Hellemmes, Centre d'études artistiques Somainois, Art Déco Cheminots d'Avion, Microfer UAICF Lille, Renaissance artistique de Lille Délivrance, Union artistique et intellectuelle des cheminots de Douai, Groupement artistique des cheminots Calaisiens, Photo-club cheminot de Lambres et Douai, Littoral Photo.

Étaient représentées par pouvoir

École de Musique SNCF Georges Fernet, École de danses Coppelia d'Hellemmes, Vlaandrail, Arts et savoirs de femmes.

Étaient excusées

Tarot-club cheminot de Longueau, Cercle Chorégraphique de Lens, Union Musicale des Cheminots de l'Artois.

Conseil d'administration

Étaient présents

Pierre Hanar	Président
Michel Guinan	Vice-président
Jean-Jacques Gondo	Vice-président
Georges Wallerand	Secrétaire
Pascal Chabot	Secrétaire adjoint
Yvon Leleu	Trésorier
Philippe Lecoq	Trésorier adjoint
Michèle Karafa	Administratrice
Gérard de Beukelaer	Administrateur
Lucien Charloton	Administrateur
Jean Noël Maternowski	Administrateur
Patrick Mandron	Administrateur
Hervé Darras	Administrateur
Pierre Miguel	Suppléant
Daniel Leclerc	Vérificateur aux comptes
Claudy Muzeaux	Vérificateur aux comptes

Étaient excusés :

David Legrand	CER SNCF de Paris-Nord
Eddie Jullien	CER SNCF d'Amiens
Luc Hedon	CER SNCF de Nord-Pas-de-Calais

Étaient invités

Odile Remiat	Chargée de la Culture, Mairie de Tergnier
Philippe Caignard	Trésorier général de l'UAICF

Secrétariat

Saliha Mahjoub

Commissions techniques régionales

Arlette Galhaut	Commission technique régionale de photographie
Patrick Defoi	Commission technique régionale de variétés

1) Ouverture de l'assemblée générale

M. Hanar, Président du comité Nord, ouvre la séance à 10 h 35. Il souhaite la bienvenue aux délégués des associations qu'il remercie de leur présence et il observe avec satisfaction que le quorum est largement respecté.

Il donne ensuite la parole à M. Allart, Président de Microfer Photo Tergnier et co-organisateur de l'assemblée générale :

« Mesdames et Messieurs,

Je me présente, je suis Gilles Allart, président du Club Microfer Informatique et Photo, et à ce titre, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville ferroviaire, dans ce magnifique Centre de vie Jacques Desallangre.

Nous avons la responsabilité d'organiser votre assemblée générale 2015, nous espérons que vous ne serez pas déçus.

J'en profite immédiatement pour remercier la municipalité, représentée aujourd'hui par Madame Odile Remiat, de nous avoir permis d'utiliser ces installations et ceci à titre gracieux.

A Tergnier, nous sommes trois associations affiliées à l'UAICF. J'ai demandé à leurs responsables de bien vouloir vous présenter, en ce lieu, un échantillon de leurs activités. Les trois ont accepté, j'en profite pour les remercier.

Je passe immédiatement la parole à notre président Pierre Hanar et vous souhaite une bonne assemblée générale».

M. Hanar s'exprime ensuite en ces termes :

« Soyez les bienvenus ici, à Tergnier.

Merci d'avoir bien voulu répondre favorablement à l'invitation proposée, à savoir notre réunion annuelle statutaire.

Une journée de réunion que nous avons souhaitée décentralisée. Après le Nord-Pas-de-Calais, une visite en Picardie s'imposait.

La municipalité de Tergnier, le Club Informatique et Photo ont mis tout en œuvre pour que cette journée permette de bonnes rencontres, de bons échanges, de bons débats et de bonnes avancées. Merci à la ville de Tergnier et à sa représentante, Madame Odile Remiat, chargée de la culture, au président Gilles Allart et à Arlette Galhaut, présidente de la commission technique régionale de photographie, qui s'est énormément investie pour réaliser cette assemblée générale et ce qui suivra. Merci à eux pour l'investissement et la considération qu'ils portent à notre mouvement associatif auquel nous avons choisi d'adhérer donc d'appartenir.

L'heure du bilan sonne assurément. L'année 2014 aura-t-elle été dans l'ensemble, à votre avis, une année de bonne facture avec des temps forts, des moments d'exception ou, à l'inverse, une année de routine, de fonctionnement tout simplement? A vous de nous en informer, de nous le dire, de nous faire partager vos critiques, vos rancœurs, vos émotions, vos satisfactions. Nous sommes à votre écoute, la voix est libre.

Et puis l'avenir ; de quoi sera fait demain ? Notre mouvement prend de l'âge.

Notre jeunesse ne repose que sur un peu plus du tiers de nos adhérents à hauteur d'environ 85% d'extérieurs.

D'autre part, certaines disciplines, certaines associations risquent de disparaître faute de repreneurs remplissant nos conditions statutaires. A l'échelon national, une commission de réforme des statuts a été créée. L'avancée est, à mon sens, insuffisante.

Le savoir-faire de nos adhérents n'est plus à démontrer. Plus de soixante-quinze années d'existence le prouvent.

Aujourd'hui, il me semble que, si nous souhaitons la pérennité, il serait souhaitable que nous nous ouvrons davantage.

La réforme ferroviaire est en marche, quid des comités d'entreprise, quid de l'UAICF. A ce jour, très peu d'éléments, aucune information précise. Je vous dis donc attention danger, notre mouvement devient fragile. A nous d'être vigilants si nous souhaitons encore et toujours être des animateurs et acteurs de vie associative.

Sans humeur, sans humour mais toujours passionné.

« Les passions sont les orateurs des grandes assemblées ». Rivarol.

Alors... soyez passionnés.»

2) Appel des associations et distribution des bulletins de vote

M. Hanar procède à l'appel des associations présentes et représentées. Sur les 42 associations que regroupe le comité Nord :

- 36 sont présentes,
- 3 sont représentées,
- 3 sont excusées,

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2014 à Lille

Aucune remarque n'étant formulée en séance, le procès-verbal est soumis au vote de l'assemblée et est adopté à l'unanimité.

4) Rapport moral 2014

M. Wallerand, secrétaire du comité, procède à la lecture du rapport moral :

« 2014 fut une bonne année pour le comité Nord de l'UAICF qui continue à faire preuve d'une belle vitalité, d'un dynamisme mobilisateur à tous les niveaux de son fonctionnement : recrutement, activités, formation, communication. Ces résultats sont le fruit de l'engagement des nombreux bénévoles qui refusent de baisser les bras face à la morosité qui peu à peu gagne du terrain dans notre pays.

Plus que jamais, la solidarité, la fraternité, ces valeurs que partagent les membres de notre association et qui les unissent, doivent se renforcer encore pour affronter un avenir qui s'annonce pour le moins incertain.

Les valeurs humanistes dont nous sommes porteurs ont bien du mal à se frayer un chemin dans un monde dirigé par les puissances d'argent qui ne pratiquent qu'une seule religion, celle du profit.

- **Les effectifs**

Après une augmentation significative de 300 adhérents entre 2012 et 2013 (respectivement 3004 et 3304), les effectifs sont revenus fin 2014 à leur niveau de 2012, à une soixantaine d'éléments près. L'on peut tout de même se satisfaire du fait que cette baisse concerne surtout les extérieurs avec - 162 contre - 51 pour les cheminots et assimilés. Le nombre d'associations reste inchangé par rapport à l'année 2013, soit 42.

- **Les manifestations**

Bien que l'année 2013 ait été une année exceptionnelle à cet égard - célébration du 75^e anniversaire de l'UAICF oblige- le nombre de manifestations de tous niveaux, organisées par les associations du comité ou auxquelles elles ont participé, augmente d'année en année. En 2012, l'on en comptait 336, puis 393 en 2013 et, enfin 460 en 2014, soit une augmentation de 37% en trois ans.

Ces résultats sont encourageants et ils prouvent que les associations de l'UAICF sont on ne peut plus actives chacune dans leur domaine d'intervention respectif. Par contre, les subventions auxquelles elles ont droit restent toujours bloquées à leur niveau de 1986. Ce niveau a été évalué en 1985 par la commission Piro, sur la base de ce que coûtait à la SNCF le fonctionnement de ses activités sociales, soit 1,72 % de la masse salariale des cheminots actifs. Or, depuis 1986, cette somme a suivi bon an mal an l'indice du coût de la vie et augmenté de plus de 40 % mais les sociétés d'agents n'ont rien perçu de plus et la dotation aux bibliothèques a été réduite de moitié. Ce n'est pas le cas pour le CCE dont les frais d'administration ont augmenté de 60 % de 1986 à 2013.

Cette situation de blocage est d'autant plus regrettable qu'une augmentation limitée à 10 % de notre subvention de fonctionnement annuelle nous permettrait, par exemple, de doubler le budget affecté aux manifestations nationales et internationales, limité aujourd'hui par obligation à 60 000 euros. L'on peut facilement imaginer l'encouragement à mieux faire encore que produirait sur nos adhérents cette bouffée d'oxygène.

Le rapport moral, soumis au vote de l'assemblée, est adopté à l'unanimité.

5) Trésorerie

a) Rapport financier 2014

M. Leleu, trésorier du comité, présente le compte de gestion arrêté au 31 décembre 2014 dont voici les grandes lignes :

- **Charges :**

▪ Subventions aux associations	26 186,46 €
▪ Manifestations, concours, stages ...	9 428,90 €
▪ AG, CA, Bureau ...	4 960,96 €
▪ Administration, dépenses générales	7 520,09 €
▪ Charges exceptionnelles	400,00 €
▪ Cotisations des adhérents	3 304,00 €
▪ TOTAL DES CHARGES	51 800,41 €

- **Produits:**

▪ Subventions	42 868,50 €
▪ Manifestations, concours, stages ...	930,71 €
▪ AG, CA, Bureau ...	1 267,00 €
▪ Revenus des placements	238,86 €
▪ Produits exceptionnels	736,89 €
▪ Cotisations des adhérents	3 312,00 €
▪ TOTAL DES PRODUITS	49 353,96 €

Cette année, le comité nord présente un solde négatif de 2 446,45 €.

b) Rapport des vérificateurs aux comptes

Aucune observation n'étant formulée sur la présentation ou le contenu de ces comptes, M. Hanar invite les vérificateurs aux comptes MM. Leclerc et Muzeaux, à présenter leur rapport à l'assemblée générale, document qui fait l'objet de l'annexe 1.

En conclusion, M. Hanar soumet le rapport financier et celui des vérificateurs aux comptes au vote de l'assemblée générale qui les approuve à l'unanimité.

c) Budgets prévisionnels 2015 et 2016

Les budgets prévisionnels relatifs aux exercices 2015 et 2016 sont présentés à l'assemblée générale qui les approuve également à l'unanimité.

d) Désignation des vérificateurs aux comptes

Sur invitation de M. Hanar, il est procédé à la désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année 2015. En l'absence d'autres candidatures, MM Leclerc et Muzeaux sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des participants.

6) Rapport de communication

M. Wallerand, chargé de la communication, présente son rapport de communication :

« Ayant pris mes fonctions en cours d'année, il ne m'est pas possible de dresser le bilan de la totalité de l'exercice 2014 concernant la communication. Par contre, il n'y eut pas d'interruption dans la politique définie par l'assemblée générale de Lille, le 5 avril, et le planning des actions à mener en la matière a été respecté. Il faut surtout convaincre, même si cela peut paraître évident, que la communication n'est pas

seulement l'affaire de quelques militants du mouvement associatif mais celle de tous les adhérents de l'UAICF. C'est le seul moyen dont nous disposons pour nous faire connaître dans l'entreprise.

Rien de solide ne peut se construire à ce niveau sans la contribution active de tous. Ainsi, pour ne parler que des Echos du Nord, il est souhaitable d'en éditer un numéro par trimestre dès lors que l'information est suffisante. Le comité s'efforce de le diffuser largement sur son territoire, de plus, il est systématiquement mis en ligne sur notre site Internet. Son contenu s'est étoffé mais le plus difficile reste à faire, à savoir, diversifier les articles et les rendre le plus attrayant possible. En plus, il faut dépasser le factuel et leur apporter un contenu véritablement culturel par un travail de recherche approfondi.

Pour y parvenir, il faudrait définir une ligne éditoriale pour chaque numéro, varier les styles d'écriture et la présentation. Il paraît donc indispensable de constituer un comité de rédaction qui définirait le contenu de chaque numéro préalablement à sa réalisation. Toutes les activités pratiquées au comité Nord doivent pouvoir y trouver leur place. Il conviendra d'y réfléchir à l'occasion d'un prochain conseil d'administration et de quantifier les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place d'une politique de communication efficace. Comment faire également pour inciter les cheminots actifs à relayer l'information sur le terrain ?

S'il est vrai que cette mission incombe à des bénévoles et qu'elle est théoriquement gratuite, le professionnalisme du personnel salarié de l'UAICF est indispensable à une présentation de qualité de tous les documents produits par le comité. Cette exigence a un coût ainsi que leur tirage et leur expédition, considérant que leur diffusion par courriel aux seuls présidents d'associations en réduit considérablement la portée. L'Union doit tenir compte de cette situation qui concerne l'ensemble des comités et associations nationales.

Côté Internet, un gros travail de remise à jour du site du comité a été effectué en 2014 par notre ami Jean-Jacques Gondo. De plus, chaque association a été invitée à tenir à jour ses coordonnées et ses informations car c'est aussi à ce niveau que les internautes peuvent évaluer le sérieux de nos associations et la nature de leurs activités. A ce propos, lors de notre conseil d'administration du 16 septembre 2014, l'idée a été émise de solliciter les clubs Microfer du comité en vue de former les associations qui souhaiteraient se doter de leur propre site. Renseignements pris, il se trouve que cette formation nécessite plusieurs jours de stage. Là encore, la question mérite d'être examinée pour en évaluer les possibilités et les conditions de mise en œuvre.

En fait, en matière de communication, rien n'est jamais acquis définitivement. L'image, le slogan, la flatterie du consommateur gagnent chaque année du terrain, au détriment de la lecture, de l'analyse et de la réflexion qui nourrissent le sens critique. Résister à la facilité dans ce domaine, c'est aussi la mission du mouvement associatif culturel d'entreprise que représente l'UAICF. »

M. Gondo fait ensuite le point sur les sites internet dont disposent les associations. Sur les 42 que compte le comité Nord, 35 en sont dotées. Par contre, sur 18 de ces sites le logo UAICF n'apparaît nulle part et il n'existe pas de lien vers le site du comité Nord ou celui du Siège.

Il ajoute qu'il est indispensable que les sites soient régulièrement mis à jour pour que les personnes qui les consultent, notamment les cheminots, puissent disposer d'informations fiables.

Il a également noté que 17 associations cessent de fonctionner après 17 h. Comment peuvent-elles dans ces conditions recruter des cheminots en activité ? Ces derniers ne peuvent participer régulièrement aux activités des associations qu'en dehors de leurs heures de service, notamment en soirée. Il est naturellement conseillé à ces associations de prolonger les permanences jusqu'à 18, 19 heures, voire plus, c'est un problème d'organisation qui doit pouvoir se régler.

M. Mauduit fait remarquer que le lien de l'AOCF présent sur le site internet du comité Nord ne fonctionne pas toujours. Bien que ce problème ne soit pas permanent, il souhaiterait savoir s'il existe une possibilité d'y remédier. M. Gondo essaiera de le résoudre.

M. Hanar demande ensuite l'avis des congressistes concernant les publications du comité, à savoir, les Echos du Nord, le TUR (Trait d'union régional) dont le dernier numéro était particulièrement intéressant car il incitait les associations à participer à l'assemblée générale. Il rappelle que, pour valider cette réunion, il faut atteindre le quorum fixé par les statuts à 75 % des associations. Pour ce faire, elles doivent être représentées chacune physiquement par au moins l'un de ses dirigeants ou par un simple adhérent mandaté à cet effet.

M. De Beukelaer précise que les responsables des associations doivent diffuser largement nos documents à leurs adhérents ; pas uniquement aux membres du bureau.

M. Hanar ajoute qu'il faut également les diffuser partout dans l'entreprise. Il ne se souvient pas avoir vu de publications UAICF au restaurant d'entreprise de Lille. M. Leleu indique qu'il en a vues au siège du CE.

Mme Barrilliot souligne qu'au restaurant d'entreprise d'Amiens, aucune association ne peut déposer les bulletins de l'UAICF (Echos du Nord, Arts cheminots) car ils sont systématiquement enlevés. Par contre, ils sont mis à disposition des cheminots dans les bibliothèques et à l'entrée du CE.

M. Gondo indique qu'il est important d'envoyer l'Echo du Nord par courrier. Il n'est pas sûr que tous les responsables le consultent lorsqu'il est envoyé par internet. Pourquoi ne pas prévoir un budget pour ce poste et demander une dotation supplémentaire à l'Union pour les comités qui éditent des bulletins ?

M. Caignard précise qu'il est de plus en plus difficile d'expédier Arts cheminots par plis de service. Donc il faudra sûrement établir un budget pour les envois. Une commission des finances a été créée et ce sujet pourra y être étudié.

M. Wallerand rappelle qu'en 1986, l'accès aux plis de service et au réseau téléphonique interne à la SNCF a été retiré aux sociétés d'agents. Par contre, le coût de ces prestations dont elles bénéficiaient par le biais des services sociaux avant leur transfert aux CE et CCE a été quantifié et ces nouvelles structures en reçoivent la compensation financière. En fait, il faut considérer l'accès gratuit à ces services par l'UAICF comme une tolérance et non comme un dû.

7) Rapports d'activités

a) Commissions spécialisées

Les rédacteurs de ces rapports peuvent, s'ils le souhaitent, ajouter en séance des éléments complémentaires à leurs rapports :

- **Bridge**

Mme Charlet indique que la diminution des effectifs est due à l'âge vieillissant des adhérents et à leur mobilité. Le local étant aujourd'hui situé au premier étage, certains éprouvent des difficultés à y accéder.

- **Chorégraphie**

La danse est une discipline spéciale. Mme Karafa explique qu'il est impossible de mélanger les âges et que les écoles de danses sont obligées de prendre des extérieurs pour compléter les cours et rémunérer les professeurs.

Elle renouvelle ses félicitations à Dominique Depret de Calais et à son équipe pour l'organisation du gala régional de danse en mars 2014. Elle les remercie également pour leur investissement dans la préparation du festival national qui aura lieu dans cette même ville, les 16 et 17 mai 2015.

- **Cinéma-vidéo**

Rien à ajouter.

- **Arts et Traditions Populaires**

Rien à ajouter.

- **Modélisme**

Rien à ajouter.

- **Musique**

Pour le national, M. Guinan précise que le festival de Jazz a été intégré à une manifestation extérieure et qu'il s'est très bien passé.

Côté FISAIC, il indique qu'il devient très difficile de participer aux festivals internationaux en raison de leur coût important avec, en moyenne, 300 € par musicien, hors transport. Cette année, le festival de Croatie a été annulé pour ces raisons.

- **Arts Graphiques et Plastiques**

L'exposition régionale à Saint-Quentin s'est très bien déroulée.

Mme Maternowski regrette la faible participation des associations aux réunions de la commission régionale. Sur 6 associations concernées, seuls 2 ou 3 représentants sont présents.

M. Gondo indique qu'il est déplorable de ne compter que 34 % de cheminots seulement sur l'ensemble des effectifs de peinture. Il s'agit d'une discipline individuelle et les associations doivent faire l'effort de favoriser le recrutement des cheminots et non celui des extérieurs.

- **Photographie**

Il existe six clubs pratiquant cette discipline sur le Nord. Mme Galhaut regrette seulement l'absence de nouvelles du CLEC de Chambly, qui déclare des effectifs en photo mais qui ne participe pas aux concours.

M. Marlet comprend la réaction de Mme Galhaut et il s'y associe. Il en parlera aux photographes de son association pour les inciter à participer aux concours UAICF. A son avis, ils seront sûrement intéressés par ces manifestations.

- **Théâtre**

Rapport non parvenu.

M. Marlet regrette l'absence de ce rapport car il n'a pas eu l'information pour le rédiger. Il indique que le théâtre à Chambly est devenu inexistant suite à la fermeture de la salle des fêtes de Moulin-Neuf. Et il est de plus en plus difficile de travailler avec le CLEC, les relations entre l'association et le comité ont beaucoup changé.

Pour l'AC DOM TOM, M. Charloton annonce que la troupe de théâtre participera au prochain festival Ile-de-France qui aura lieu à Paris en juin 2015. Il précise que son association rencontre elle-aussi des problèmes de locaux pour ses répétitions et manifestations.

- **Variétés**

Rien à ajouter.

- **Informatique**

Mme Haution renouvelle son appel à participer au Salon Microfer qui aura lieu en octobre 2015 à Amiens.

- **Arts manuels**

Rien à ajouter.

b) Rapports annuels des associations

M. Hanar félicite les associations pour leur ponctualité dans l'envoi des rapports annuels. Cette année, environ 90 % de ces rapports sont arrivés dans les temps impartis. En ce qui concerne la rédaction, il y a encore quelques améliorations à faire, mais l'ensemble est plutôt correct.

M. Monet informe que le fichier Excel du rapport annuel, disponible sur le site internet de l'UAICF, était corrompu et donc impossible à ouvrir. M. Dubois indique qu'il y a un logiciel libre qui permet d'ouvrir la suite Office (Word, Excel, etc.). L'information sera communiquée ultérieurement.

8) Questions diverses

Question 1 - par les DOM TOM de Chambly : « *Le gros problème pour notre association, c'est de ne pas avoir de salles pour faire nos différentes manifestations à Chambly, depuis la fermeture de la salle Pierre Sémard à Chambly.* »

Il y a également le problème de renouvellement de la jeunesse au sein de notre association et des différentes sections, qui vont poser problèmes dans les prochaines années. »

Pour les locaux, M. Hanar précise qu'il s'agit d'un problème récurrent qui dure depuis des années. Ce problème concerne le CER SNCF de Paris-Nord, il sera évoqué avec les responsables.

Pour le recrutement, c'est plutôt un problème commun à toutes les associations.

Question 2 - par les Amis de l'Oise du Chemin de Fer : *« Suite à l'incendie du 20 septembre 2014, suite à une indemnisation du 14 février 2015 : nous avons compté dans les dégâts les 30 modules du club de Dunkerque, dissout il y a quelques années.....*

Voici ma question : que faisons-nous de ces modules dont l'humidité les a affectés ? Et faut-il vous les rembourser ? »

M. Mauduit explique comment sont construits ces modules qui, depuis le sinistre, sont inutilisables et irrécupérables. Les congressistes donnent leur accord pour que ce matériel soit abandonné sans contrepartie financière.

Question 3 - par l'Ecole de Musique Georges Fornet : *« Qui est responsable du nettoyage des parties communes (couloirs, escaliers, WC) du 2^e étage ? Beaucoup de plaintes de parents d'élèves concernant les sanitaires. »*

Le ménage est assuré par une société privée et il est effectué seulement au sous-sol et rez-de-chaussée du 44 rue Louis Blanc. D'autres associations sont concernées par ce problème : Ciné-Photo-Club, Microfer Paris- Nord et les peintres de Paris-Nord. Ce problème a déjà été évoqué avec le CER SNCF de Paris-Nord. M. Legrand, Président des activités sociales, devait trouver une solution. A ce jour, aucune réponse. La question sera reposée prochainement.

Question 4 - par Coppélia (extrait du courrier de M. Vanbervliet, président) :

« [...] Je souhaite reprendre une certaine activité, si mes moyens le permettent, mais pas comme avant. Un jour se posera la perspective de mon remplacement comme président, avec la difficulté de trouver un cheminot. Avec cette spécificité d'une association de danse ou de musique dont les adhérents sont des enfants ou des ados. A moins qu'une évolution des statuts de l'UAICF permettant l'élection d'un président non-cheminot, sous certaines conditions. C'est mon idée personnelle qui ne doit pas servir de base à toute discussion [...].

Mme Karafa indique que M. Vanbervliet avait déjà posé cette question à la dernière assemblée générale du comité. Voici la réponse de M. Heinen, Président général : *« les statuts de l'UAICF doivent être respectés mais il faut aussi tenir compte des situations particulières. Si une association concernée par ce problème ne demande pas sa désaffiliation, l'Union ne la lui imposera pas. »* (Extrait PV AG du 05/04/2014)

Question 5 - par Vlaandrail : *« Suite aux réformes à la SNCF, avec la création de SNCF Réseau, SNCF Mobilité, du gestionnaire de l'infrastructure unifié, avant les cheminots de Lille faisaient partie du CE Nord-Pas-de-Calais. Maintenant, ils feront partie de divers CE, exemple : à l'ingénierie, ils feront partie du CE de Paris. Quel CE gèrera les associations régionales ? »*

M. Hanar indique qu'aucune instance n'a la réponse quant à l'évolution des structures des CE, UAICF, etc... La question a également été évoquée lors du dernier conseil d'administration de l'UAICF, les membres de droit ont seulement distribué un numéro spécial du bulletin du CCE « Vu du Rail », spécial réforme ferroviaire.

M. Caignard précise que le trésorier du comité des Services centraux participe aux discussions concernant les activités sociales de la SNCF et il fait tout son possible pour défendre les associations. Les informations dont dispose l'UAICF sont :

- un CER par région pour SNCF Mobilité,
- cinq CE pour SNCF Réseaux,
- un CE pour l'Epic de tête

M. Miguel souligne que rien n'est défini au niveau de la direction de l'infrastructure et les associations ne sont pas sa priorité. Il donne ensuite quelques explications sur le mode de fonctionnement au niveau professionnel mais rien n'est décidé.

L'inquiétude est présente.

9) Fixation du lieu de l'assemblée générale 2016

Le lieu de la prochaine assemblée générale de 2016 n'a pu être fixé. Cette question sera étudiée prochainement par le conseil d'administration du comité.

Des changements surviendront en 2016. M. Caignard explique que l'Union aura l'obligation de communiquer son bilan au CCE pour le mois de juin et donc faire son assemblée générale fin mai au plus tard. Ce changement n'aura pas d'incidence sur les assemblées générales des comités. En revanche, les budgets prévisionnels des manifestations nationales devront parvenir au Siège fin février au plus tard au lieu de fin juin actuellement.

10) Élection des membres du conseil d'administration du comité

Résultats :	inscrits : 92	exprimés : 85	bulletins nuls : 0
- Pascal Chabot		85 voix	réélu titulaire
- Lucien Charloton		85 voix	réélu titulaire
- Jean-Jacques Gondo		76 voix	élu suppléant
- Philippe Lecoq		83 voix	réélu titulaire
- Yvon Leleu		85 voix	réélu titulaire
- Patrick Mandron		82 voix	élu titulaire
- Pierre Miguel		77 voix	élu titulaire
- Georges Wallerand		46 voix	réélu suppléant

11) Allocutions des personnalités

M. Hanar donne d'abord la parole à Madame Remiat, chargée de la culture à la Mairie de Tergnier, son intervention fait l'objet de l'annexe 2.

Il invite ensuite M. Caignard à s'exprimer au nom de l'Union et son intervention fait l'objet de l'annexe 3.

12) Remises des médailles et diplômes

M. Hanar remet les médailles et diplômes aux récipiendaires présents.

La séance est levée à 13 h 00.

Georges Wallerand

Secrétaire du comité UAICF Nord

Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes, M. Daniel Leclerc, désigné par l'assemblée générale de Lille le 27 mars 2004, et M. Claudy Muzeaux désigné par l'assemblée générale de Paris le 20 mai 2006 (réélu à la dernière assemblée générale), se sont réunis le mardi 24 février 2015, au siège du comité UAICF Nord pour examiner les documents comptables de l'exercice 2014.

Les documents présentés par les trésoriers MM Yvon Leleu et Philippe Lecoq, à savoir :

- le facturier,
- le registre des encaissements,
- le carnet journalier,
- les relevés de CCP,
- les relevés de banque (livret Crédit Mutuel et comptes courants),
- ainsi que les fichiers informatiques correspondants,

sont parfaitement tenus et nous pouvons attester de leur parfaite régularité.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un solde négatif de 2446,45 €.

Malgré le solde négatif de 2446,45 €, il est bon de noter une nette amélioration par rapport à l'an dernier.

Il faut souligner que le nombre de manifestations est en augmentation et que le coût de ces manifestations ne cesse de croître.

Nous félicitons les trésoriers et nous donnons quitus à cet exercice écoulé.

Daniel Leclerc

Claudy Muzeaux



***Intervention d'Odile Remiat
Chargée de la culture – Mairie de Tergnier***

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En tant que première adjointe en charge des affaires culturelles de la ville de Tergnier, je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui et je vous souhaite la bienvenue au nom de M. le Maire et de mes collègues du conseil municipal.

Nous sommes ravis de vous accueillir dans cette ville où la culture tient un rôle prépondérant de par son tissu associatif très conséquent (nous avons, à peu près, une centaine d'associations au total) et de par ses équipements : médiathèque, centres culturels, conservatoire, etc. Et ce lieu où vous êtes actuellement, le Centre de Vie « Jacques Desallangre » où plusieurs associations se côtoient, dont les associations cheminotes.

Nous avons conservé à Tergnier une tradition culturelle cheminote, avec des événements festifs, des associations cheminotes telles que Jardinot, Motiv'Danse, Microfer Informatique et Photo, Modélisme ferroviaire, Amicale cheminote et bien d'autres.

Nous vous remercions d'avoir choisi Tergnier pour la tenue de cette assemblée générale et nous souhaitons longue vie à toutes vos activités, indispensables pour le maintien du lien social, les échanges et le plaisir de se retrouver.

Bonne journée à tous et merci d'être venu à Tergnier.

*Intervention de Philippe Caignard
Trésorier général de l'UAICF*

Bonjour à tous,

Je représente Ghislain Heinen, qui ne pouvait être présent aujourd'hui.

Je vous remercie pour l'invitation à participer à l'assemblée générale et je vous félicite pour le dynamisme de vos associations. Votre présence ici prouve votre attachement à vos associations.

L'UAICF tient une place très particulière en France et en Europe. Elle est la seule association qui regroupe 26 activités culturelles différentes et elle est également la plus grande association culturelle avec plus de 18 500 adhérents ; et tout cela, c'est grâce à vous. Nous vous encourageons donc à maintenir vos efforts pour conserver cette dynamique.

Dans les semaines et les mois à venir, avec Ghislain Heinen, nous avons l'intention de souligner cette particularité auprès de l'entreprise. Nous visons, vous visez l'excellence dans chacune des manifestations organisées par vous et par l'UAICF. La qualité des participations aux tournois, festivals, concours ou expositions, organisés au niveau national ou international, le prouvent. C'est ainsi que l'UAICF constituera une vitrine culturelle pour la SNCF. Malheureusement, nous constatons que l'entreprise n'est pas impliquée dans la vie de notre Union.

Il ne faut surtout pas baisser les bras.

Je vous souhaite bon courage, bonne continuation à tous et longue vie à vos associations.